

## Présentation

Les sports modernes ont contribué et contribuent aujourd'hui encore à l'enrichissement et à l'évolution de la langue. De nos jours fortement médiatisés, ils s'imposent de plus en plus jusqu'à dicter des comportements, à modifier des habitudes.

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a vu l'émergence du sport moderne, accompagnée d'une productivité lexicale très féconde, et aujourd'hui la langue des sports est tout à fait intégrée dans la culture langagière de chacun. En 1982, un dictionnaire Robert de la langue des sports, que nous devons à Georges Petiot (*Le Robert des sports. Dictionnaire de la langue des sports*, Paris, Le Robert, 1982), dénombrait environ 5000 entrées et sous-entrées. Plus de trente ans se sont écoulés depuis, et bien évidemment cette nomenclature paraît aujourd'hui fort incomplète, non seulement en raison de l'apparition de nouvelles disciplines et de nouvelles pratiques, de la diffusion d'activités visant à l'entretien de la forme et du succès des sports loisirs à composante ludique, mais aussi en raison du nombre limité d'exemples, pour la plupart aujourd'hui obsolètes, et surtout de certains choix rédactionnels, qui faisaient une large place à l'aspect encyclopédique et historique, mais qui comportaient un nombre réduit d'emprunts et l'exclusion de mots ou d'expressions s'écartant quelque peu du lexique standard – nous entendons par là des mots et des expressions ou encore des métaphores relevant d'un registre familier, voire populaire ou argotique, désormais universellement acceptés et employés, même dans la langue de communication courante.

Dans le dictionnaire que nous présentons ici, une grande importance est attribuée à l'emploi de l'unité lexicale en contexte, afin d'en faciliter la compréhension et le réemploi : les exemples éclairent le sens et l'utilisation du terme dans différents domaines, ses différentes acceptions à l'intérieur d'un même domaine, ainsi que les emplois à la frontière entre langue générale et langue de spécialité. Ils illustrent aussi son co-texte syntagmatique.

Bien que nous ayons adopté une perspective sémasiologique et textuelle (basée sur le relevé des mots dans un vaste corpus de textes), le fonctionnement analogique du dictionnaire permet à l'utilisateur de passer du mot à la notion et de la notion à d'autres mots qui lui sont rattachés.

Ce *Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives (DAAFAPS)* se veut un dictionnaire destiné aussi bien aux spécialistes qu'au grand public et vient combler un vide dans la lexicographie du secteur. Rigoureux dans ses choix et précis dans ses contenus, il puise à un corpus textuel représentatif du français actuel, composé de ce qui se dit ou s'écrit depuis une trentaine d'années sur les activités physiques et sportives. Il s'adresse donc aussi bien à ceux qui travaillent dans le domaine sportif qu'à ceux qui œuvrent dans le domaine de la langue ou apprennent une langue étrangère, avec une orientation vers le sport, et notamment aux Fédérations sportives nationales ou internationales, aux Associations et aux Clubs sportifs, aux mouvements sportifs internationaux, aux Comités d'organisation de manifestations sportives internationales, aux collèges et aux lycées, aux écoles de langues et aux Universités, aux journalistes sportifs, aux agences de traduction, etc.. Nous espérons que nos lecteurs apprécieront la richesse, la précision et la clarté de cet outil que nous voulons d'abord performant, facile à consulter et riche en informations fiables.

### Le corpus

Nous avons utilisé les ressources lexicales et les éléments définitoires repérés dans un corpus textuel que nous avons nous-même constitué et qui a servi de base pour une analyse terminologique visant à cerner les concepts véhiculés, les termes qui les désignent, l'usage qu'en font les spécialistes et les usages courants. Ainsi avons-nous créé un ensemble de données logiquement reliées et accessibles par logiciel, c'est-à-dire par un outil d'extraction d'informations de corpus électroniques (en particulier un analyseur morphosyntaxique et concordancier) pour aboutir ensuite à la création de fiches terminologiques.

Les termes apparaissant comme entrées sont d'abord extraits d'ouvrages techniques consacrés aux activités physiques et sportives, à la condition physique, à la médecine du sport, au sport scolaire, au sport loisir, aux jeux olympiques, totalisant environ 30% de l'ensemble des entrées. S'y ajoutent la presse spor-

tive – quotidiens et magazines tous supports – des sources encyclopédiques et dictionnaires papier et en ligne, la transcription d’enregistrements audio et vidéo de commentaires d’événements sportifs, documents vidéo, interviews sur le terrain, sites Internet à vocation sportive, sans oublier les *blogs*, lieux de partage, d’apprentissage, lieux d’échange, de découverte, où l’écriture et la réflexion sont de plein exercice, réceptacles de l’expressivité la plus débridée.

Le niveau de spécialisation des textes formant le corpus, tous supports et tous genres confondus, n’est donc pas homogène, en ce sens que certains s’adressent à des experts, d’autres à des non-experts, et qu’ils ont été rédigés par des spécialistes et/ou par des pratiquants. C’est justement cette hétérogénéité qui rend notre corpus hautement représentatif.

De plus, nous avons voulu introduire des termes qui sont trop spécialisés pour figurer dans les dictionnaires usuels, ou bien trop peu spécialisés pour les lexiques ou glossaires. Autrement dit, nous avons voulu rendre compte aussi d’une ‘zone’ qui est souvent exclue des dictionnaires traditionnels ou des dictionnaires spécialisés, ce qui fait de notre dictionnaire un outil à vocation mixte. Le corpus a été utilisé à chacune des étapes de l’analyse des termes, de la distinction sémantique jusqu’aux équivalents lexicaux. Ses lacunes, plutôt rares, ont été comblées par des définitions et des exemples forgés à partir de nos connaissances des sous-domaines concernés, par des enquêtes sur le terrain et par le dépouillement de forums de discussion à contenu spécifique sur Internet.

### **Nomenclature et macrostructure**

La nomenclature du dictionnaire se compose de plus de 15 000 entrées, 30 000 acceptions et définitions, 60.000 emplois en contexte, 10.000 synonymes, antonymes et autres analogies, 60 000 expressions et locutions diverses correspondant aux différentes définitions et aux exemples apportés. Ces mots-vedettes, relevant d’environ 400 disciplines sportives et activités physiques, comprennent des termes d’anatomie, de médecine du sport, etc. On y trouvera un vocabulaire très actuel, des mots étrangers d’usage courant, des expressions familières, populaires ou argotiques, des sigles, etc.

Nous avons retenu des termes appartenant aux parties du discours du nom, du verbe, de l’adjectif, de l’adverbe, auxquels nous avons ajouté quelques prépositions. Conformément à la plupart des dictionnaires spécialisés, la partie du discours la plus représentée est celle du nom (y compris les syntagmes nominaux), dans des proportions qui oscillent entre 60 et 65 % des entrées, ce qui s’explique par le fait que les noms sont le support privilégié des concepts spécialisés. Sont prises également en compte les abréviations courantes (ex. *athlé* pour *athlétisme*, *Fédé* pour *Fédération*, etc.).

### **De la sémasiologie à l’onomasiologie**

Notre démarche peut être résumée de la façon suivante :

- le point de vue adopté est essentiellement sémasiologique (à partir d’un corpus) ;
- le terme est considéré comme une unité lexicale en contexte (relations syntagmatiques), d’où la grande importance de la phraséologie et des collocations ;
- un système de renvois permet de faire état des rapports paradigmatiques que le terme entretient avec les autres termes du domaine de spécialité (structure du domaine) ;
- ces rapports paradigmatiques rendent possible une approche onomasiologique.

La définition de ‘terme’, contrairement à celle qui est donnée pour d’autres unités linguistiques, est donc relative : elle dépend de la délimitation qui est faite d’un domaine spécialisé et des objectifs visés par la description terminologique.

### **Traitement de la polysémie et de la synonymie**

Ce dictionnaire rend compte également de la polysémie qui caractérise certaines unités lexicales, du fait de leur appartenance à différents sous-domaines de spécialité (différents sports, signalés à la fin des exemples d’emploi) ou bien à différents niveaux de spécialisation.

Pour ce qui est du traitement de la synonymie, toutes les formes linguistiques servant à nommer le même concept apparaîtront dans la section ‘synonymes’ du même article. À noter que l’ordre d’apparition des équivalents lexicaux dans la rubrique prévue à cet effet dans chaque article est le résultat d’un choix : vient en premier le plus utilisé, suivent les autres par ordre alphabétique.

### Termes complexes, lexies composées, dérivation, etc.

Concernant le traitement des termes complexes, nous avons été confronté à des choix difficiles : comment les identifier et, ensuite, où les placer dans le dictionnaire. Au lieu de les considérer comme des sous-entrées de termes simples, nous avons opté pour une solution qui tient compte de la fréquence des termes complexes dans le corpus. En cas de nombre élevé d'occurrences, les termes complexes, ou syntagmes terminologiques, constituent une entrée à part entière ; dans le cas contraire, ils sont réunis dans la rubrique 'expressions, locutions, combinaison de mots'. Les lexies composées, du genre « jeu décisif », elles, étant des entités de base indivisibles, ont chacune leur entrée. Il en est de même pour certains syntagmes lexicalisés.

Les problèmes que pose le traitement lexicographique des syntagmes lexicalisés dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues concernent : a) leur délimitation syntagmatique et leur lemmatisation (qui touche notamment les syntagmes nominaux prédicatifs) ; b) l'ordonnement et la sélection des différents types de variantes dérivationnelles, sociolinguistiques et analogiques dans le maintien de la cohérence sémantique de l'entrée, leur adresse (qui peut nécessiter une analyse sémantique minimale de la part du lecteur) et le recours aux renvois ; c) leur description sémantique, souvent associée à la description d'un lexème pris isolément (ce qui nécessite, en lexicographie unilingue à tout le moins, l'intégration de leur description à la microstructure) ; d) leur polysémie. L'étude de ces problèmes met en évidence les diversités culturelles et expressives des syntagmes lexicalisés ainsi que les limites du traitement lexicographique dans la description de ces unités linguistiques qui se situent au cœur de l'usage (ne serait-ce que par leur nombre très élevé) mais, paradoxalement, en périphérie de la description lexicographique de cet usage (du fait que leur description est le plus souvent limitée en nombre et confinée dans la microstructure du dictionnaire).

Du point de vue du paradigme dérivationnel, nous avons fait le choix de dégrouper les unités lexicales ayant la même racine, par exemple l'ensemble formé par *talon*, *talonnade*, *talonnage*, *talonner*, *talonneur*, *talonnaire*.

### Système de renvois : la structure du domaine

Le contenu des dictionnaires spécialisés reflète généralement la volonté de rendre compte d'une structure terminologique. Notre dictionnaire adopte une démarche conceptuelle qui privilégie les relations hiérarchiques paradigmatiques comme l'hyponymie (rapport mot englobant-mot englobé) et la méronymie (relation partie-tout). Il présente un système de renvois, matérialisés par des astérisques, vers d'autres entrées. Ces astérisques peuvent apparaître non seulement dans la définition mais aussi dans les exemples (contextes) et dans la rubrique réservée aux expressions, locutions, etc. ('zone phraséologique') où on trouve également des renvois sous forme de mots entre parenthèses précédés de 'v.' (voir). Comme pour les entrées, souvent, dans les définitions, étant donné l'étendue des domaines couverts et la diversité des sources documentaires, sont considérés comme techniques des mots du lexique général qui ont des acceptations et donc des applications particulières dans la langue spécialisée, en l'occurrence la langue des sports. Ces mots sont donc souvent munis d'un astérisque qui renvoie à l'entrée correspondante.

Le but des renvois est de donner une information supplémentaire de type hypertexte pouvant aider à une meilleure compréhension du mot en contexte, ainsi que de permettre au lecteur de reconstituer la terminologie du sous-domaine concerné.

### Organisation de la microstructure

La rédaction de l'article rappelle le traitement polysémique propre aux dictionnaires de langue, plutôt que la pratique proprement terminologique.

L'entrée est suivie de différentes rubriques :

- 1) catégorie grammaticale et domaine
- 2) définition(s)
- 3) exemples (cités pour la plupart)
- 4) synonymes, antonymes, mots de sens voisin (Cf.)
- 5) collocations, expressions, locutions (nominales, verbales, adjectivales...) et combinaisons de mots constituant la phraséologie.

Placées après l'indication de la **catégorie grammaticale**, entre crochets, et du **domaine** d'emploi du mot-vedette (le cas échéant), en petites majuscules, les **définitions** sont établies avec un souci de service immédiat, le tout en évitant soigneusement toute lourdeur d'utilisation. Les définitions sont construites suivant un découpage fonctionnel par rapport à l'utilisateur et au domaine de spécialité : seuls les traits pertinents au domaine sont retenus. Du point de vue de la typologie des définitions, la plupart sont de type 'incluant + traits spécifiques', mais il en existe aussi par synonymie, par description ou partitives. Les définitions peuvent aussi contenir des éléments métalinguistiques signalant des restrictions (par ex. marques diatopiques). Les définitions forgées sont souvent le résultat de l'élaboration, du remaniement et de la transformation, de façon généralement concise, de définitions provenant de sources diverses. Les définitions retranscrites telles quelles sont suivies d'un sigle entre parenthèses indiquant la source. Dans certains cas, elles sont suivies de la date de l'arrêté de la *Commission générale de terminologie et de néologie* concernant le terme en question.

Suivent les **exemples**, constituant la 'zone syntagmatique'. Sauf exceptions, ils couvrent les 30 dernières années. Tout en éclairant les définitions, ils sont destinés à guider le lecteur dans l'interprétation et l'emploi corrects du mot-vedette, lequel est indiqué en italique. Nous avons choisi de ne préciser la source que lorsqu'ils sont tirés d'ouvrages spécialisés, de quotidiens et périodiques mais sans les faire suivre ou précéder des noms des auteurs, car cela aurait vainement compliqué la consultation des articles et grossi un ouvrage qui doit être avant commode à consulter. Toutes les références sont réunies dans la bibliographie *in extenso*.

Les exemples sont étroitement liés aux définitions. Puisque la définition idéale n'existe pas, à chaque définition correspond au moins un exemple. L'exemple libre représente n'importe quel énoncé signifiant ; l'exemple codé, en revanche, représente un énoncé signifiant proposé comme modèle fondamental, qu'il s'agisse de la codification des unités ou de celle des structures syntaxiques. L'exemple d'unité codée est donc nécessaire et constitue une des informations de l'article minimum susceptible de pallier les incertitudes du découpage lexical. L'exemple est aussi le refuge de l'encyclopédie dans les dictionnaires de langue : le lexicographe précise dans l'exemple ce que la définition n'a pas révélé de la chose définie.

Viennent ensuite les **synonymes**, **antonymes** et **mots de sens voisin**, constituant la 'zone paradigmaticque' (il faut dire que la synonymie est rare pour les termes les plus spécialisés et l'antonymie encore plus rare) et la rubrique **expressions et locutions**, ou 'zone phraséologique', qui réunit la phraséologie propre au domaine. Ici, tout comme dans les exemples, le mot-vedette est indiqué en italique, et l'on y trouve de nombreuses expressions figées et collocations, ou 'fonctions syntagmatiques', ainsi que de nombreux exemples. Cette rubrique obéit à une démarche lexico-sémantique impliquant une multitude de relations lexicales (outre les relations signalées pour l'optique conceptuelle, elle prend en compte les relations ac-tanciennes, collocationnelles, etc.) ; elle fait état des liens paradigmaticques et syntagmaticques que l'entrée en question entretient avec d'autres unités lexicales. Pour plus de détails sur l'organisation des articles, veuillez consulter la section *Pour vous aider dans la consultation*, à la fin de cette présentation.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux index, à la bibliographie/sitographie et à l'annexe. On y trouvera : a) un index des entrées de chaque volume ; b) un index des activités sportives traitées dans chaque volume ; c) une bibliographie et une sitographie ; d) une annexe regroupant les principaux sigles et acronymes français et internationaux de la planète sport.

## Conclusion

Complément fort utile des dictionnaires usuels de la langue française, ce dictionnaire s'adresse, ainsi que nous l'avons précisé plus haut, à un très large public : de l'étudiant en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) ou assimilés, au futur journaliste sportif, à tous ceux qui sont appelés à s'exprimer, dans la conversation ou par écrit, par profession ou par plaisir, sur des aspects du vaste domaine des activités physiques et sportives, lesquelles, comme chacun sait, occupent une place de plus en plus importante dans la vie sociale. Car, si d'une part la langue du sport traverse la pratique quotidienne de la langue, d'autre part de nombreux mots du lexique courant trouvent dans la langue du sport un lieu d'élection. Mais n'oublions pas qu'il existe aussi une véritable terminologie sportive de spécialité. C'est justement de cette triple nature du vocabulaire du sport que le présent travail essaie de rendre compte. La connaissance de ce vocabulaire – y compris des nombreux néologismes qui chaque jour font leur apparition dans le domaine du sport – et la capacité de le manier, voilà ce que le monde contemporain demande à

un locuteur compétent.

Jamais autant qu'aujourd'hui la nécessité d'un dictionnaire du français des activités physiques et sportives n'a été si grande. Nous pouvons donc affirmer que cet ouvrage comble un vide. Tout utilisateur pourra s'apercevoir qu'il ne s'agit pas d'un simple lexique, d'une compilation aride mais qu'il se propose comme un guide bien informé et qu'il s'impose comme un compagnon riche en enseignements, un initiateur qui satisfait la curiosité et éveille l'imagination.

Loin de prétendre à une impossible exhaustivité, ce *Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives*, avec son lexique allant de la condition physique à l'anatomie, à la médecine du sport en passant par les techniques, le matériel, l'équipement et la presse sportive, amènera l'utilisateur, à découvrir entre autres, en partant des définitions de base, des emplois de plus en plus spécifiques des termes retenus, et aussi les très nombreux emprunts, surtout à l'anglais, à l'anglo-américain et aux langues orientales : il suffit de songer par exemple au vocabulaire des sports de glisse (sur l'eau, sur la glace et dans les airs) et de certains sports aériens et mécaniques, ou encore à celui des arts martiaux...

Un dictionnaire étant une création continue, nous serons reconnaissant à tous ceux de nos lecteurs qui nous feront part d'éventuelles erreurs ou omissions : leurs remarques nous permettront, si ce dictionnaire rencontre quelque faveur, une mise au point indispensable pour des ouvrages de ce genre.

*Pierluigi Ligas*  
Université de Vérone